



LE SIVAL S'ENGAGE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- COMMENT ?

En collectant les produits donnés par les exposants, via SOLAAL.

- ET VOUS, PRODUCTEURS ?

Vous aussi rejoignez le mouvement de **solidarité** en réalisant une promesse de dons.

- OÙ NOUS TROUVER ?

Sur le stand du MIN d'Angers-Vivry - HALL D
allées B-C-stand n° 242

400kg de fruits et légumes donnés au SIVAL en 2022 !

ON DOUBLE EN 2023 ?



SOLAAL est une association qui facilite gratuitement le don entre les entreprises agricoles et les associations d'aide alimentaire et ce toute l'ANNEE.

Le don est déductible des impôts.

En partenariat avec :



CONTACTEZ L'ÉQUIPE DE SOLAAL

Où nous trouver ?

Stand > MIN d'Angers - Vivry

Tel. > 06 73 46 22 52 Mail > paysdelaloire@solaal.org

COMMENT ÇA MARCHE ?

VOUS AUSSI CONTRIBUEZ À LA LUTTE
CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

CONTACTEZ



> **SOLAAL CARACTÉRISE** votre offre de dons



produits



quantité



lieu



conditionnement



transport



> **SOLAAL ORGANISE** le don



retrait sur
l'exploitation

OU



transport vers l'association d'aide
alimentaire habilitée



> **SOLAAL ASSURE** le service après-don



envoi de l'attestation
de don par l'association



calcul de la réduction
d'impôt



Réduction d'impôt : 60% du coût de revient ; dans la limite de 20 000 euros ou de 0,5% du chiffre d'affaires.
Le montant du don se calcule à partir du coût de production ou selon la méthode forfaitaire d'évaluation.

